



Le Groupe Boinaud souscrit un prêt à impact “PACT” auprès d’Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Paris, le 1er octobre – Le Groupe familial Boinaud, spécialisé dans l’élaboration de spiritueux premium et l’extraction végétale 100% naturelle, vient de souscrire un prêt à impact « PACT » de 3 M€ avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Pour la banque, filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée au financement des entreprises, des institutionnels et des professionnels de l’immobilier, ce prêt « PACT » est le premier dans le secteur des vins et spiritueux.

Le Groupe Boinaud, c’est d’abord une réussite familiale, faite d’audace, d’innovation et de transmission depuis plusieurs générations. Basée à Angeac-Champagne en Charente, au cœur du vignoble cognacais, l’entreprise possède aujourd’hui des outils de production lui procurant une position prépondérante dans la région de Cognac.

Le groupe Boinaud est structuré autour de deux activités principales :

- La Maison Boinaud qui possède un vignoble de près de 460 hectares en Grande Champagne, exclusivement consacré à l’élaboration du cognac, et une distillerie de 41 alambics charentais. L’entreprise se positionne comme un des acteurs-clés de la filière, maîtrisant ainsi l’intégralité de la chaîne de production de la vigne jusqu’au verre.
- Biossent qui développe des produits organoleptiques français, nobles, issus de la nature et obtenus à partir d’un procédé d’extraction végétale, à destination des producteurs de vins et de spiritueux.

Depuis toujours l’engagement environnemental est une valeur chère au Groupe, mais c’est en 2016, à la reprise du flambeau par Rémi et Charles Boinaud, la 24^{ème} génération, que les questions ESG¹ sont véritablement placées au cœur de leur stratégie.

À ce titre, le Groupe Boinaud a reçu au fil des années de nombreuses certifications illustrant son engagement : certification « Haute Valeur Environnementale niveau 3 » et « Certification Environnementale Cognac » accordée aux vignobles, ISO 14 001 pour le respect de l’environnement, ISO 9001 pour la qualité des produits et 45001 pour la santé et la sécurité. Enfin, avec l’objectif ambitieux d’un impact environnemental neutre d’ici à 2030, des moyens importants sont mis en place pour réduire de 50 % la consommation de produits phytosanitaires en 2025 et parvenir à leur suppression totale d’ici 2030 dans le cadre du projet sociétal « Horizon 2030 ».

¹ Environnement, Sociétal, Gouvernance

Le prêt à impact « PACT » vient soutenir cette stratégie ESG à moyen et long terme et contribue à financer un projet majeur, labellisé « Usine du futur », qui englobe la modernisation de l'outil industriel de production et la transformation digitale de l'entreprise.

Charles Boinaud, Directeur Général du Groupe Boinaud, se réjouit : « *Nous nous inscrivons dans une longue tradition de respect de la terre et des hommes. Dans ce cadre, il est très important pour nous d'adapter nos pratiques et de tenir compte de tous les enjeux environnementaux, afin de transmettre aux futures générations une entreprise durable, vertueuse et responsable. Ce prêt « PACT » va nous aider à renforcer notre politique ESG et à nous concentrer la réalisation de notre objectif pour 2030 : atteindre un bilan carbone neutre.* »

Gauthier Mangeart, Directeur du centre d'affaires d'Angoulême d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, commente : « *Nous sommes très heureux d'apporter notre soutien au Groupe Boinaud, une entreprise familiale aux valeurs et à l'héritage forts. Notre engagement est en parfaite cohérence avec notre ambition d'accompagner l'intégration des enjeux environnementaux et sociétaux au sein des entreprises, des territoires et de leurs acteurs. La filière « Cognac » fait partie des savoir-faire français d'excellence nous permettant de rayonner dans le monde, celle-ci s'engage actuellement vers des pratiques durables adaptées aux transitions actuelles. Par le biais de solutions dédiées, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa participe ainsi activement à la transformation de la filière viticole.* »

Le prêt à impact « PACT » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 3 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « PACT » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « PACT » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque.

Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu plus d'une soixantaine d'acteurs économiques publics et privés pour un total de 300 M€.

À propos du Groupe Boinaud

Le Groupe Boinaud (Maison Boinaud & Biossent) est spécialisé dans l'élaboration de cognacs et de spiritueux premium, ainsi que l'extraction végétale haut de gamme. L'entreprise est basée à Angeac-Champagne en Charente. Elle est familiale et indépendante, maîtrisant toutes les étapes de production du cognac, de la vigne jusqu'au verre. Le Groupe Boinaud est fortement impliqué dans les questions de RSE et environnementales, avec de nombreuses certifications ISO et un objectif de neutralité carbone d'ici à 2030.

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.). Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contacts presse

Groupe Boinaud

Thomas Livorin – thomas.livorin@boinaud.com

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Kablé Communication

Lucie Lelong – lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57